

ACCOMPAGNEMENT VERS LA LECTURE

GUIDE À L'USAGE DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES

RENÉ MACRON

*Chef du Bureau des écoles,
Direction générale de l'enseignement scolaire.*

“ Dans notre pays, la lecture est acquise par les enfants entre cinq et sept ans grâce à un enseignement explicite et progressif dispensé à l'école ; mais aussi par des activités personnelles à la maison, dans la cité.

Ces activités, qui se développent souvent dans la famille, organisées et encadrées par des parents attentifs et bienveillants, tous les enfants ne les connaissent pas.

Quand on est enfant et que l'on a cinq ans, c'est une différence considérable que de disposer de livres à la maison ou de ne pas en avoir, c'est une différence considérable de s'entendre lire tous les jours une histoire avant de s'endormir ou de n'en pas connaître.

C'est pour compenser cette inégalité souvent fondatrice de la réussite ou de l'échec que des étudiants s'engagent auprès d'enfants et de leurs parents.

Ces étudiants conduisent un travail essentiel pour l'avenir et le présent. C'est un accompagnement de l'enfant et de sa famille complémentaire du travail scolaire. C'est aussi, et peut être surtout, une rencontre entre un enfant et un jeune étudiant, expérience exceptionnelle pour l'un comme pour l'autre.

Les enseignantes et les enseignants, les directrices et les directeurs des écoles maternelles, les inspectrices et les inspecteurs peuvent faciliter cet accompagnement et contribuer à son efficacité. Ce guide propose les éléments nécessaires à une meilleure compréhension de cette action exemplaire en matière de complémentarité dans le partenariat et qui mérite donc une attention particulière de chacun.



L'AFEV QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville est une association complémentaire de l'enseignement public qui, depuis 20 ans, lutte contre les inégalités éducatives en mobilisant des étudiants bénévoles en direction d'enfants et de jeunes en difficulté repérés par les équipes enseignantes dans les quartiers prioritaires. Chaque année, ce sont plus de **7 000 étudiants** qui interviennent sur **330 quartiers en France**. À ce jour, près de 124 000 étudiants se sont mobilisés à l'Afev.

Ces étudiants mènent bénévolement des « accompagnements individualisés » auprès d'enfants et d'adolescents en fragilité sociale et scolaire tout au long de leur parcours éducatif dans les quartiers populaires. C'est aujourd'hui le plus important réseau d'intervention solidaire de jeunes dans les quartiers. C'est également le seul réseau de cette envergure à intervenir au plus près des familles populaires dans la mesure où **près de 80 % des accompagnements sont menés à domicile en lien étroit avec les familles.**

Accompagnement Vers la Lecture, de quoi parle-t-on ?

QUEL EST LE RÔLE DES PERMANENTS DE L'AFEV ?

Parce que les étudiants bénévoles interviennent de façon individualisée au domicile des familles, il est extrêmement important qu'ils ne soient pas isolés. Aussi le rôle des permanents de l'Afev est-il double :

- Mobiliser des étudiants bénévoles, les former, les accompagner tout au long de leur action

Les salariés de l'Afev, en lien avec des jeunes en service civique, sont en charge du suivi régulier et personnalisé de l'action des étudiants. En plus des temps de suivi, chaque étudiant bénéficie d'un cycle de formation assuré par des formateurs spécialisés et est mis en relation avec d'autres étudiants investis avec l'Afev. Les étudiants qui s'engagent dans le cadre de l'action « Accompagnement Vers la Lecture » bénéficient d'une formation spécifique autour de la littérature jeunesse et de la lecture à voix haute.

- Mettre en place l'ingénierie de projets pour que l'investissement des étudiants soit utile

Les équipes de l'Afev suivent le déroulement de l'action, de la mise en lien entre les étudiants, les jeunes accompagnés et leurs familles jusqu'au bilan. Elles assurent le lien avec les écoles et les partenaires de l'action.

POURQUOI CETTE ACTION ?

Les inégalités scolaires apparaissent avant même l'âge de la scolarité obligatoire. Ainsi, à l'entrée en cours préparatoire, d'importantes disparités existent déjà sur les capacités à s'inscrire dans un processus d'apprentissage : maîtrise du langage, rapport au livre, capacités de communication et socialisation... Pour autant, la petite enfance est le moment où les enfants manifestent, quel que soit leur milieu social, une curiosité et une appétence sans pareil à l'égard de la littérature jeunesse et autres objets culturels, quand ceux-ci leur sont accessibles.



À QUEL PUBLIC ÇA S'ADRESSE ?

Aux enfants en grande section de maternelle repérés par les enseignants. Cet accompagnement peut se dérouler sur l'année civile (de janvier à décembre) ou sur deux années scolaires afin de poursuivre le suivi jusqu'au cours préparatoire.

QUELS SONT LES ENJEUX ?

- Communiquer le plaisir de lire à l'enfant, favoriser son rapport à l'écrit notamment en l'accompagnant dans la découverte et la familiarisation avec les bibliothèques

- Faciliter la prise de parole de l'enfant, développer son langage

- Accompagner les enfants qui en ont le plus besoin pour les aider à acquérir l'envie d'apprendre à lire et écrire et renforcer leurs capacités d'attention.

- À travers la relation de confiance entre l'étudiant et la famille : renforcer la légitimité des parents dans leur rôle éducatif et dans le suivi scolaire de leur enfant. Leur permettre de se familiariser eux aussi avec les bibliothèques.

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Deux heures par semaine, hors temps scolaire, un étudiant accompagne à son domicile quand cela est possible un enfant repéré par les enseignants. L'accompagnement tourne particulièrement autour du livre. Mais l'action a globalement pour but de développer le langage, et créer un rapport favorable aux apprentissages au moment où les enfants font leur entrée dans l'écrit. Aussi, tout ce qui peut développer le langage est bon

à prendre (jeux, comptines, etc.). La dimension de familiarisation avec la bibliothèque de quartier est un des enjeux majeurs de l'action. L'enjeu est aussi que les livres trouvent leur place au domicile familial.

CE QUE N'EST PAS « ACCOMPAGNEMENT VERS LA LECTURE »

Ce n'est pas une aide à l'apprentissage de la lecture, c'est une action qui a pour but de donner l'envie de lire et d'aller vers l'écrit juste avant l'entrée en CP.

QUEL EST L'APPORT DE CETTE INTERVENTION À DOMICILE ?

Selon une évaluation de cette action menée par Trajectoires-Reflex, l'étudiant - de par sa posture de bénévole non intimidante pour les familles - arrive à tisser un lien de confiance et les rassurer. Certaines sont, dès le plus jeune âge de leur enfant, inquiètes sur les éventuelles difficultés, ou lenteurs détectées à l'école. Certains parents sont éloignés de l'école, soit parce qu'ils n'en maîtrisent pas les codes ou tout simplement la langue.



L'étudiant peut occuper une position intermédiaire entre l'école et les familles. Par exemple, les étudiants peuvent aider à diffuser le guide d'entrée à l'école élémentaire et échanger avec les parents sur ces perspectives. En ce sens, les contacts / rencontres entre étudiants et enseignants sont à encourager même s'il faut garder en tête que les étudiants sont bénévoles et prennent ces temps d'échange sur leur temps personnel.

Comment se passe **le montage d'un dispositif**

« Accompagnement Vers la Lecture » ?

Étape 0 : Diagnostic

Quand l'Afev arrive sur un nouveau territoire, le repérage des établissements sur lesquels seront montés les dispositifs d'accompagnement est fait avec les représentants de l'inspection académique (IEN) et des collectivités locales (principalement élus et techniciens de l'Éducation).

Étape 1 : Présentation du projet aux équipes éducatives / repérage des enfants

Trois possibilités de dates :

- N-1 en mai au moment du bilan / mise en perspective
- Prérentrée autour du 03 septembre
- À la rentrée 15 septembre

Étape 2 : Présentation aux familles et accord de leur part

Deuxième quinzaine de septembre.

Réunion d'information dans l'établissement scolaire organisée pour les familles ciblées au préalable.

Ou : contact téléphonique de l'établissement scolaire avec les familles pour leur présenter l'action et avoir leur accord.

Étape 4 : Constitution des binômes

À réception des fiches de repérage.

Étape 3 : Retour des fiches de repérage

Au mieux entre seconde quinzaine septembre et première quinzaine octobre.

NB : le fait d'attendre les conseils de classe reporte le début de l'action à janvier ce qui est préjudiciable si l'action s'arrête en mai.

Le correspondant 'école' centralise et transmet à l'Afev les fiches de repérage après accord des familles.

Étape 5 : Mise en relation

Début novembre autour des vacances de Toussaint.

Étape 6 : Suivi continu

Tout au long de l'année.

Réunions d'étape. Possibilité de temps collectifs à l'école ou rencontres individuelles avec les enseignants.

Étape 7 : Fin de l'action

En mai / juin

Réalisation des bilans.

Que demande-t-on aux partenaires de l'école où « Accompagnement Vers la Lecture » va se développer ?

- De nommer un référent identifié qui sera l'interlocuteur des permanents de l'Afev.
- De cibler en début d'année les enfants (avant les vacances de la Toussaint ou bien en amont à la fin de l'année scolaire précédente). Ce calendrier est important pour nous parce qu'il nous permet de faire démarrer les binômes (étudiants / enfants) en novembre pour permettre à l'accompagnement de perdurer jusqu'à mai / juin.
- De faire des bilans intermédiaires et de fin d'année avec les permanents de l'Afev afin de vérifier si les enseignants perçoivent des changements chez les enfants.

Important : lorsque l'« Accompagnement Vers la Lecture » se développe dans le cadre du dispositif de réussite éducative, le repérage peut être fait par les équipes pluridisciplinaires de réussite éducative. Les écoles sont alors informées du suivi des enfants.

Conclusion de l'évaluation^(*) du dispositif d'« Accompagnement Vers la Lecture » 2011 par Trajectoires-Reflex en 5 points

1. L'établissement d'une confiance entre les différents acteurs, et ce à tous les niveaux. Les référents AFEV développent des relations de confiance avec le monde enseignant, ce qui facilite leur coopération ; les étudiants avec les familles et les enfants. Ces derniers prennent progressivement davantage confiance en eux, ce qui leur permet d'entrer plus facilement dans l'apprentissage de la lecture.

2. La coopération entre les différents partenaires permet de **bien cibler les bénéficiaires** de l'« Accompagnement Vers la Lecture ».

3. Le **développement du goût de la lecture** : les enfants sont inscrits à la bibliothèque et s'y rendent régulièrement. Ils sont progressivement de plus en plus demandeurs qu'on leur raconte des histoires et les retiennent mieux.

4. Le **développement du langage** : progressivement les enfants se sentent de plus en plus à l'aise et prennent plus facilement la parole, ils demandent davantage d'explications. Ils acquièrent davantage de vocabulaire et développent des compétences pour l'apprentissage futur de la lecture.

5. Le **rapport à l'école des enfants** : l'enfant a plaisir à aller à l'école, il prend confiance en lui, et s'y sent de plus en plus à l'aise. Certains enseignants ont pointé le fait que les enfants suivis par l'AVL entrent aussi bien que les autres dans l'apprentissage de la lecture, alors qu'ils étaient dans une position défavorable.

() L'évaluation a porté sur le dispositif francilien et s'est déroulée sur l'année 2009/2010. Le rapport a été rendu public en février 2010. Disponible en ligne sur le site de l'Afev, rubrique Nos actions.*



Expérience de l'Afev

- L'Afev mène des actions d'accompagnement individualisé au domicile des enfants depuis 1992.
- Elle est conventionnée pour cette action avec le Ministère de l'Éducation nationale dans le cadre du plan national de prévention de l'illettrisme.
- Elle a le soutien du Ministère de la Culture et la Communication, de la CNAF et de la Caisse des Dépôts.
- Elle fait partie du comité consultatif de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme.
- Elle est membre de l'Agence Nationale des Pratiques Culturelles Autour de la Littérature Jeunesse.

Contact Afev :

26 bis rue de Château Landon 75010 Paris
Tél. : 01 40 36 01 01
Email : pole.national@afev.org

Contact local :